

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2012

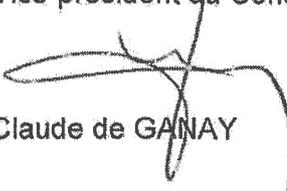
1. Dépenses

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN-ANCCLI- collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de missions) : 0,15 ETP (33 jours/an) d'un agent de catégorie A, évalué à 10 500 € (en coût global)	10 500 €
2) Secrétariat (rédaction, frappe, assistance) : 0,10 ETP d'un agent de catégorie C évalué à 3 000 €	3 000 €
3) Photocopies, affranchissements, téléphone	1 500 €
4) Location des salles de réunion	1 000 €
5) Cotisation ANCCLI	1 000 €
6) Documentation	1 000 €
7) Frais de déplacement pour les membres bénévoles	2 000 €
8) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,045 ETP (10 jours/an) d'un agent de catégorie A, évalué à 8 400 €	2 100 €
	22 100 €

2. Recettes

Moyens fournis par le Conseil général :	en nature	5 600 €
	dépenses directes	6 500 €
Subvention de l'ASN		10 000 €
TOTAL GENERAL		22 100 €

Le Président de la commission,
Vice-président du Conseil général du Loiret


Claude de GANAY